

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID : 069-216900969-20231215-DEL\_23\_087-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE GRIGNY  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 décembre 2023

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 8 décembre 2023

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

**Procuration :**

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB

**ANNÉE 2024 - BUDGET GÉNÉRAL - OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT**

Afin de pouvoir assurer le paiement des dépenses nécessaires à la vie de la Commune avant le vote du budget pour l'exercice 2023, l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) donne au conseil municipal la possibilité d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Vu le montant des crédits ouverts au budget principal de la Ville pour les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 et les propositions d'ouverture du quart de ces crédits pour l'année 2024 tels que présentés ci-dessous :

Chapitre (hors AP-CP)	Désignation	Total Crédits 2023	1/4 des crédits ouverts pour 2024
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00 €	13 750,00 €
21	Immobilisations corporelles	834 880,00 €	208 720,00 €
23	Immobilisations en cours	581 887,47 €	145 471,87 €
TOTAL		1 471 767,47 €	367 941,87 €

Opération (en AP-CP)	Désignation	Total Crédits 2023	1/4 des crédits ouverts pour 2024
1002	Vestiaires Stade	215 510,58 €	53 877,65 €
1003	Ecole Pasteur	5 597 202,76 €	1 399 300,69 €
1004	Eglise Saint Pierre	313 246,66 €	78 311,66 €
1005	Centre E.Chervet	319 268,21 €	79 817,05 €
TOTAL		6 445 228,21 €	1 611 307,05 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID : 069-218900989-20231215-DEL\_23\_087-DE

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre les pouvoirs donnés par l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ; dans le cadre du budget communal ;

**D'AFFECTER** ces crédits aux chapitres budgétaires tels que mentionnés ci-dessus pour l'exercice 2024.

Suffrages exprimés	29
Vote(s) Pour	24 M. Xavier <b>ODO</b> , Mme Isabelle <b>GAUTELIER</b> , M. Guillaume <b>MOULIN</b> , Mme Najoua <b>AYACHE</b> , M. Florian <b>RAPP</b> , Mme Victoria <b>MARI</b> , M. Frédéric <b>SERRA</b> , Mme Irène <b>DARRE</b> , M. Christophe <b>CABROL</b> , Mme Marie-Claude <b>MASSON</b> , Mme Maria <b>MARTINEZ</b> , M. Djamal <b>MESAI-MOHAMMED</b> , Mme Nathalie <b>COURREGES</b> , M. Hervé <b>NOUZET</b> , M. Amar <b>MANSOURI</b> , Mme Charlotte <b>MARLIAC</b> , M. Olivier <b>CAPELLA</b> , M. Maxime <b>MONTET</b> , Mme Delphine <b>FAURAND</b> , Mme Aurélie <b>FRONTERA</b> , Mme Chloé <b>OLLAGNIER</b> , M. Théo <b>VIGNON</b> , M. Florian <b>CAMEL</b> , M. Arnaud <b>DEROUBAIX</b>
Vote(s) Contre	0
Abstention(s)	5 M. Roland <b>DÉCOMBE</b> , Mme Pia <b>BOIZET</b> , M. Jérôme <b>BUB</b> , Mme Daniela <b>SEIGNEZ</b> , M. Monji <b>OUERTANI</b>
Ne prend pas part au vote	0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 15 décembre 2023.

Le Maire,  
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance  
Victoria MARI.